



M. Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

**Objet : Entretien avec le ministre Olivier Véran - Jeudi 4 juin 2020 à 15 heures**

Monsieur Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

M. Jérôme Marchand-Arvier, directeur de Cabinet

Monsieur le ministre, Monsieur le directeur de cabinet,

Une réunion se tiendra au ministère ce jeudi 4 juin 2020 à 15 heures. Elle a pour objet un « retour d'expérience santé mentale/psychiatrie face à l'épidémie du COVID ». Les syndicats de psychiatrie publique y sont conviés.

Le ministère évite une nouvelle fois l'USP (Union Syndicale de la Psychiatrie) et nous nous en étonnerions s'il ne s'agissait d'un phénomène récurrent.

L'USP a pourtant recueilli près de 17 % des voix aux élections à la commission de discipline en 2011 et dispose par ailleurs d'une branche représentant les psychiatres d'exercice privé. Notre syndicat a également pris une part active à la commission parlementaire sur le financement de la psychiatrie à laquelle il a été invité à participer et a élaboré, à ce titre, des propositions soumises aux parlementaires.

En 2019, l'USP a fait liste commune avec le SPH aux élections professionnelles, liste ayant obtenu plus de 40 % des voix. Nous rappelons que l'USP a des élus aux instances dépendant du CNG, la Commission statutaire Nationale et la Commission de discipline. A ce titre, elle représente un certain nombre de praticiens hospitaliers de la discipline qui ont une expérience de terrain et est donc fondée à témoigner de leurs expériences.

Nous avons été attentifs aux propos du Premier ministre lors de l'inauguration du Ségur de la santé et nous nous interrogeons sur la capacité et le souhait de concertation du gouvernement et du président de la République.

Cette non-invitation de l'USP en serait-elle déjà un signe ?

Nous restons à votre disposition et, dans l'attente, tenons malgré tout à vous transmettre nos positions sur un certain nombre de points développés dans les communiqués suivants et restons bien évidemment disponibles pour les compléter :

[Pendant ce temps-là, en psychiatrie...](#)

[Les droits de l'Etat doivent préserver l'Etat de droit](#)

[Unité nationale](#)

Veuillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Delphine Glachant, présidente de l'USP  
Pierre Paresys, vice-président